

Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

Avril 2013

n° 126

Bailly se lâche !

Il y a un an, on parlait du "déli" dans lequel s'enfermaient les dirigeants de la Poste et, en particulier, son président M. BAILLY.

Et puis il y eut la mascarade KASPAR et le Grand Dialogue. Tous nous assuraient que le malaise, le mal-être des postiers avaient été reconnus et pris en compte...

Mais le naturel de certains revient vite au galop. Les propos tenu par M. BAILLY dans un livre d'Hervé HAMON qui vient de paraître - "Ceux d'en haut" - montrent à l'envi que le mépris des postiers restent la ligne directrice du cercle dirigeant de la Poste et, en premier lieu, de son président.

2 extraits :

"Mon diagnostic, c'est qu'il n'y a pas de malaise à La Poste, mais que certains postiers sont en difficulté quand se combinent, à l'occasion de situations de réorganisation, des échecs professionnels et des fragilités personnelles. Le taux de suicides chez nous est en fait inférieur au reste de la population. Ce que je pense, c'est trois choses.

Un, nous sommes dans une société qui est en train de changer ses modes d'expressions et de protestation.

Deux, les corps intermédiaires que sont les syndicats sont en train, tendanciellement, de perdre la main.

Trois, nous passons d'une expression revendicatrice sous des formes collectives, structurées, au fait divers par amalgame jouant sur l'émotion et la médiatisation. Ce sur quoi misent, en particulier, les gens de Sud, qui montent en épingle tel ou tel épisode strictement personnel."

"Une institution comme La Poste, traditionnellement, s'accommodait du travail limité des gens un peu inadaptés. On ne les emmerdait pas, on disait que ça faisait partie du casting, et on les laissait dans leur coin. Maintenant, par les temps qui courent, ils n'ont plus leur place dans l'entreprise même si, à La Poste, ils restent boucler leur carrière, et font des déprimés à répétition.."

Les fédérations FO, SUD, CGC et CFTC ont rapidement réagi et demandent au gouvernement de prendre "les décisions qui s'imposent".

Pour FO Poste, ces décisions devraient être, outre le **débarquement de BAILLY**,

→ **l'arrêt des réorganisations, des suppressions d'emplois**
et

→ **l'ouverture immédiate de négociations sur les conditions de travail et le comblement des postes vacants !**



courrier

Isère : 16 réorganisations au 1^{er} semestre 2013 et 11 au 2^{ème} semestre !

Pour ceux qui en douteraient, les "affaires" ont repris au Courrier.

En fait, la pause "KASPAR" n'a pas modifié grand-chose. Les réorganisations loupées en 2012 sont toutes passées au 1^{er} trimestre 2013 et celle prévues en 2013... Ben, on les fait dans les temps !

On se dit que, peut-être, **il y a moins de suppressions d'emplois qu'avant ?**

Eh bien, non ! Les "efforts de productivité" demandés aux DE (enfin, plutôt aux agents !) sont restés identiques.

Il y a peut-être moins de sécabilité ?

Non plus, c'est toujours 8 semaines, au moins.

Les agents sont plus écoutés qu'avant, non ?

Ben, il n'y a qu'à comparer les attentes exprimées par les agents et le résultat des premières réorg...

En tous cas le moral est meilleur, ça c'est sûr !

Malheureusement, c'est encore loupé. Les arrêts de travail sont en hausse par rapport à 2012 !

Et la "Conduite du changement", c'est pas rien quand même !

Heu, à part le fait qu'on ne peut plus négocier le diagnostic (on nous le "présente" mais on le discute plus !), je ne vois pas trop...

Jamais contents quoi !

Il suffit de lire ces 2 pages pour constater qu'il n'y a pas vraiment de quoi se réjouir. Malgré les textes, les accords, la culture de la négociation a du mal à se propager, c'est le moins que l'on puisse dire !

Et les propos de BAILLY risquent fort de booster ceux qui professent le même mépris que lui pour "ceux d'en bas" !

De ce point de vue, le DOTC a une responsabilité particulière dans la prise en compte des attentes et de besoins des personnels.

En effet, **la plupart des agents se sentent floués par ces réorg à répétition, ces reprises d'emploi incessantes, ces conditions de travail toujours un peu plus aggravées...**

courrier

Pontcharra

Vite.. Et mal !

Après l'alerte sanitaire lancée par un membre du ACHSCT territorial et l'audience FO, CGT et CFDT (avec tout le personnel) on pouvait penser que la situation s'arrangerait d'autant que le DE avait accepté, enfin, le réaccompagnement de toutes les tournées.

Les ré-accompagnements ont bien eu lieu mais, au bout du compte, seul 0,13 PT (soit environ 4h 30) a été rendu.

On est loin, très loin de ce qu'espéraient les facteurs !

Etranges ré-accompagnements, d'ailleurs...

> Un agent a été suivi pour vérifier ses km (qui ont été pris en compte) mais curieusement ses PDI et PRE ont diminué sans recomptage. **On donne d'un côté et on reprend de l'autre !**

> Les "taux de visite" que contestent les facteurs n'ont pas été vérifiés,

> Sur une tournée, l'accompagnateur et le facteur n'avaient pas le même document ! *Ah bon ! Y'a plusieurs versions maintenant ?!*

Et beaucoup de **questions sur l'IP**. La semaine dernière, le poids de la main allait de 542g jusqu'à 606g. Evidemment, on ne dit pas aux facteurs qu'au dessus de 500g, cela est valorisé en 2 sorties !

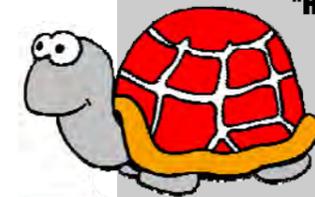
> Ne parlons pas des absences: 3 ATA et 1 ATM...

Et la réorg. continue comme si de rien n'était...



Pont de Chéruy

"Hâtons nous lentement !"



Après s'être mobilisés contre les objectifs chiffrés pour les facteurs (comme à CSA), c'est après les conditions de

mise en œuvre de la réorganisation que s'en sont pris les agents du centre...

Après une Assemblée avec les représentants FO, une pétition a été adressée à la nouvelle DE s'interrogeant sur plusieurs points pour le moins... "flous".

Il faut dire que l'information a beaucoup de mal à franchir les bureaux de la direction et atteindre les facteurs ! On veut faire voter les personnels mais quelles conséquences pour les cabinards, les temps partiels, les tournées adaptées, des scénarii proposés ? On n'en sait rien !

Et bien entendu, c'est la même chose pour les 2 FE dont le poste est supprimé. On se doute qu'ils seront chaleureusement remerciés pour leur engagement au service de FA, mais pour le reste... ?!

Le même jour, en plénière, la direction a accepté de repousser le vote d'un mois et surtout, d'engager un cycle de négociations.

Oui ! Négociations !!

Le mot a vraiment été prononcé !



"Tout va bien au Courrier"

Les Abrets

2 réorg. en 1 an ? Non merci !

Initialement, la réorg des Abrets avait comme objectif de transférer l'activité Colis vers St Jean de Soudain. Mais les choses évoluent et ce projet a été abandonné.

Mais pas la réorg !

Sauf qu'un RPDC (regroupement de centres) est prévu en 2014 et, inévitablement, entrainera une modification des organisations de travail !

Et comme BAILLY a dit : "2 ans minimum entre 2 réorganisations", FO, SUD et les personnels disent : "On veut bien un rééquilibrage de nos tournées **mais pas plus !**" On attendra 2014 !

Terray (et toute l'agglomération)

J'ai faim !

Les agents travaillant dans une zone couverte par un RIE n'ont pas droit aux titres-restaurant. Ce sont les textes qui le disent même s'ils mériteraient d'être améliorés (combien de facteurs ne pouvant matériellement pas aller à la cantine ?)

Mais cette règle ne peut pas être appliquée le samedi quand les cantines sont fermées. On doit donc leur accorder les titres-restaurant ce jour-là !

Et qu'on ne vienne pas dire que c'est impossible, la Poste l'applique bien à l'Enseigne sur toute l'agglomération grenobloise, **alors pourquoi pas à la distri ?**

St Marcellin

Le CHSCT enquête

La sécabilité organisationnelle comme additionnelle pesait déjà fortement sur les facteurs mais la réorg. prévue en mai en a rajouté une couche...

Après la pétition des agents contre l'intégration de la PNA, c'est au tour des rouleurs, FE et FQ d'annoncer (début mars) leur retrait des groupes de travail sur le découpage des tournées au motif que leurs remarques et alertes n'ont aucunement été prises en compte ("Tout est déjà décidé...").

Le CHSCT territorial a repris leurs arguments et a décidé de diligenter une étude "[...] afin d'évaluer les risques psycho-sociaux sur l'impact de la sécabilité, de l'intégration de l'IP et des modifications de certaines tournées...".

On verra bien si LP en tiendra compte ou foncera, comme d'ab !

Eybens

On marche sur la tête

Après avoir annoncé le départ d'une TTF, voici que la DOTC nous informe de la venue en février 2014 des agents de St Martin d'Hères.

La Poste pourra ainsi vendre l'ancien bâtiment et se rapprocher de l'objectif de réduction des mètres carrés (Eh oui ! Il y a de la **productivité** à faire aussi sur les surfaces et les locaux !)

Bien entendu, elle n'a pas mesuré toutes les conséquences... pas de places de parking suffisantes, pas de local vélo assez grand, les toilettes pas aux normes et que dire du quai... Les facteurs devront-ils se battre pour être les premiers à charger ?

Alors, on parle déjà d'une "unité de distri" pour alléger Eybens. Où ? Je vous le donne en mille... à SMH !

la Côte St André

Objectifs de vente ?



Est-il vraiment besoin d'augmenter la pression qui pèse sur les facteurs en imposant des objectifs commerciaux individuels ?

En donnant un objectif de 60€ par mois et par agent (pas moins !) la direction locale pensait sûrement que ça passerait tranquillement.

Ce n'est pas le cas.

Les facteurs de CSA ont dit NON dans une pétition initiée par les militants FO et signée massivement. Ils ont été rejoints par ceux de Pont de Chérury.

A Pont, d'ailleurs, ce n'est pas moins de 5 cadres qui débarquent un matin pour prêcher la bonne parole... sans succès !

Le premier résultat ?: les facteurs qui passent en ce moment à CSA n'ont plus ces objectifs !

Il faut maintenant les retirer pour tous ceux à qui ils ont été imposés !

Interpellée, la DOTC nous a répondu que, si elle ne considérait pas anormal que les facteurs participent aux résultats de la Poste, elle n'était pas favorable à des objectifs identiques pour tous.

C'est, bien sûr, très insuffisant. La Poste feint d'ignorer que les facteurs, de part leur métier, participent largement à la bonne santé de la Poste !

Alors que ceux qui veulent vendre le fassent et qu'on laisse les autres tranquilles !

Vos droits

Titre Restaurant

Les négos salariales ont, au moins, permis d'obtenir une augmentation du titre-restaurant qui passe de :

5 à 6 € pour les indices inférieurs à 387 (ou inférieur à 19 669€ annuel brut pour les salariés)

4,20 à 4,80 € pour ceux au dessus.

Indemnité de collation (ou de restauration)

= 2€

Depuis 10 ans cette indemnité n'avait pas été revalorisée. Elle stagnait à 1,55€. Mais il y a encore du chemin jusqu'à un montant correcte (environ 5€)...



distri

Tout n'est pas bon dans... l'innovation !

Un catalogue de 40 organisations innovantes et un TOP 6 à disposition des DE... Le mot d'ordre de nos dirigeants aujourd'hui c'est : "**Casser les tabous !**"

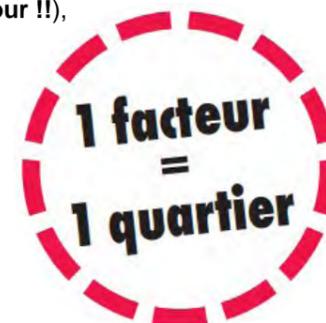
Effectivement, on ne peut pas leur reprocher d'innover à fond... Entre :

- > la **séparation des travaux intérieurs et extérieurs**,
- > les **DHT multiples** dans un même site,
- > la **distri le samedi après-midi**,
- > les **tournées déportées**, en **binôme** (normal ou inversé !),
- > les **horaires mixtes**,
- > des DHT à 52h (**8h45 par jour !!**),
- > etc...

Ça fuse dans tous les sens !

En fait, non ! Pas dans tous les sens, dans un seul : **celui de casser les tournées, casser le métier !**

Nous aurons malheureusement l'occasion d'y revenir !



enseigne

Ile verte, République

Non, M. le DV ! Même pas dans vos rêves !

On pensait les fusions sur le mode "pause". Mais voilà qu'on apprend celle d'**Ile verte** avec **République**.

L'originalité de la chose, c'est que le DV l'annonce comme une idée (et pourquoi pas) un souhait... des syndicats !!

Ah ! Quel plaisir de voir nos demandes aussi promptement satisfaites !

Domage que, même présentée comme cela, les collègues ne veulent toujours pas de cette fusion et ont même - unanimement - signé une pétition la refusant tout net !

On attend de voir si la **demande** d'audience FO-CGT-SUD sera aussi rapidement accordée !

enseigne

ESC-i

C'est la dernière évolution en date de l'aménagement des guichets. Elle se caractérise par l'abandon des guichets financiers et sacre l'automate. Les 1^{er} tests à peine finis, le déploiement commence..

Dites ! Il ne manquerait pas une étape ?

Pourrait-on envisager d'avoir un peu de recul avant de généraliser un "concept" ?

Pour les guichetiers, ça signifie la fin des positions assises, le piétinement permanent pour aller "chercher" le client et le conduire... aux automates et ça, toute la journée !

Serait-il inenvisageable l'étude préalable des conséquences sur les conditions de travail et la santé des agents ?...

...Ou doit-on toujours avancer en aveugle ?